

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 20 février 2018

Objet : Demande d'accès aux documents
V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-473

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 2 février 2018 et transférée le 5 février suivant à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir tout document que le Tribunal administratif du Québec détient relativement à la Société D'Investissement Kesmat Inc. (NEQ : 1143207158) et les propriétés 93-95-97 boulevard Hymus et 575-587 Delmar, à Pointe-Claire.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés correspondant à votre demande : SAI-Q-186609-1210(F) et SAI-Q-214781-1601(F).

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse, numéro de lot ou numéro d'entreprise.

Par échanges sur boîtes vocales, nous avons reçu confirmation d'une personne de votre cabinet, le 19 février, que la transmission des plunitifs était satisfaisante pour répondre à la demande.

Comme convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plunitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

...2

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs